



Le Ministre de l'Economie, de
l'Industrie et du Numérique

Le Ministre des Finances et des
Comptes Publics

Paris, le **29 MARS 2016**

Monsieur le Premier président,

Par courrier en date du 16 février 2016, vous avez bien voulu nous adresser le rapport particulier de la Cour des comptes relatif aux comptes et à la gestion du grand port maritime du Havre (GPMH) pour les exercices 2008 à 2013, actualisé pour la gestion jusqu'en 2014.

Nous en avons pris connaissance avec attention, et partageons l'ensemble des recommandations formulées. En effet, la situation financière du GPMH et notamment son niveau d'endettement élevé justifient une vigilance accrue et constante, notamment au sein des instances de gouvernance du port.

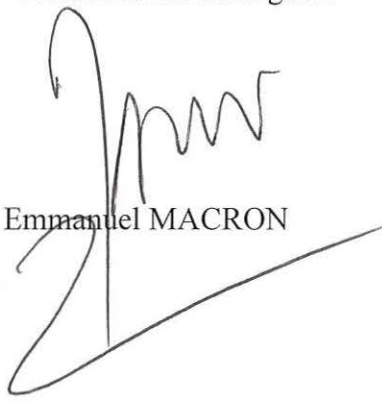
D'une part, tous les leviers de développement du chiffre d'affaires doivent être explorés. A cet égard, comme vous le soulignez, la politique domaniale constitue un enjeu majeur. Sa rénovation a fait l'objet de discussions approfondies au sein du comité d'audit et du conseil de surveillance du GPMH, étant entendu que les effets de sa mise en œuvre seront toutefois longs à se matérialiser compte tenu du faible taux de renouvellement des conventions. Dans le même temps, comme vous le soulignez, le GIE HAROPA doit constituer un outil de développement des trafics dans les années à venir.

D'autre part, la maîtrise des charges d'exploitation revêt une importance cruciale. Nous notons avec satisfaction que vous considérez le GPMH comme l'un des ports les plus avancés dans la mise en œuvre de la professionnalisation de l'achat public. Par ailleurs, les recommandations que vous formulez s'agissant de la mise en place de procédures de suivi en matière de gestion des ressources humaines permettent de conforter le nécessaire effort de maîtrise des charges de personnel, qui constituent le premier poste de charge des grands ports maritimes et connaissent de manière structurelle une évolution très dynamique.

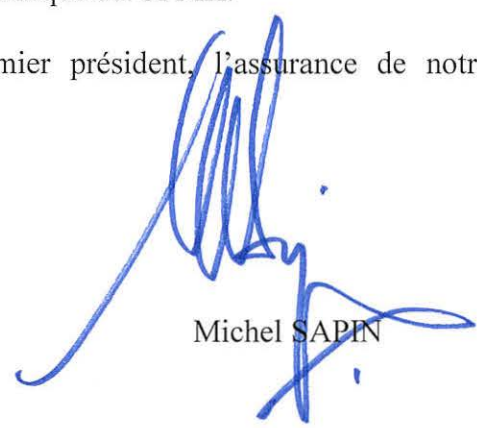
Monsieur Didier MIGAUD
Premier Président
Cour des comptes
13, rue Cambon
75100 PARIS Cedex 01

Enfin, nous souscrivons à la recommandation de l'adaptation du programme d'investissement du GPMH à sa capacité d'autofinancement et au niveau de subventions obtenues. Nos services mènent sur ce point des échanges constants avec les équipes du port, notamment dans le cadre des instances de gouvernance, afin de s'assurer du suivi effectif de la trajectoire financière du projet stratégique et de son adaptation à l'évolution de l'environnement économique du GPMH.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier président, l'assurance de notre considération distinguée.



Emmanuel MACRON



Michel SAPIN